

# Conseil communal de Lausanne

---

**Initiative :** Postulat

**Titre :** **Dogme égalitaire ? Dirigeons-nous vers un fossé ville-campagne ? La Municipalité traite-t-elle réellement ses administrés des zones foraines de la même manière que les citoyens ?**

**Initiant :** Nicola Di Giulio, Conseiller communal UDC

---

## Résumé :

**Plutôt que les zones de 30 km/h ne pourrait-on pas souhaiter que la commune de Lausanne prenne en totalité le paiement de la zone Mobilis 18 pour les toujours plus nombreux habitants des zones foraines ?**

L'abonnement TL annuel 3 zones coûte CHF 1'080.- et le 2 zones (grand-Lausanne) CHF 740.- Actuellement, la commune offre CHF 200.- par année pour combler la différence, ce qui est insuffisant. Donc, malgré cette allocation, l'inégalité entre citoyens et forains reste de CHF 140.- par année au détriment des derniers nommés. Il est à remarquer que l'on peut aller de la gare de Lutry à St-Sulpice (12 km) avec le tarif (grand-Lausanne)(billet CHF 3,70) alors que depuis le CHUV au Chalet-à-Gobet, presque sans sortir de la commune de Lausanne, il y a moins de 6 km, donc la moitié du trajet précédant mais on paie le billet CHF 5,60. Donc pour obtenir la moitié de la prestation de Grand-Lausanne, les Lausannois des hauts doivent payer une surtaxe de CHF 1.90 par billet. Au prix du ticket, à partir de 2 personnes, il est plus avantageux d'aller à Lausanne en voiture et de la parquer à la Riponne durant 4 heures, plutôt que d'utiliser les transports publics.

**La gauche ne cesse de nous rebattre les oreilles de ses dogmes égalitaires. De toute évidence, à Lausanne, il y a des personnes qui sont plus égales que d'autres.**

C'est profondément injuste, d'autant plus que la Municipalité, en fermant les accès à la ville et en supprimant les places de parc refoule ses propres contribuables à l'extérieur, alors qu'elle ne fait rien pour faciliter la vie des habitants des zones foraines, où toutes les infrastructures manquent. Pour rappel : 2 auberges communales fermées au Chalet-à-Gobet et Vers-chez-les-Blanc, longs trajets en bus imposés aux écoliers, aucun ramassage scolaire, APEMS insuffisants, aucune maison de quartier, pratiquement aucun magasin dans le Jorat Lausannois, rien n'est fait pour la jeunesse, etc.

**Il serait grand temps que la Municipalité traite tous ses administrés de même manière.**

Au vu de ce qui précède, j'invite la Municipalité, à étudier l'opportunité et la faisabilité d'un tel projet pour les toujours plus nombreux résidents des zones foraines, car on ne peut augmenter indéfiniment l'accord des permis de construire, sans adapter les infrastructures nécessaires à l'arrivée de ces nouveaux habitants.

Nicola Di Giulio  
Conseiller communal UDC



Lausanne, le 25 septembre 2022